

Messieurs les Représentants des Sociétés,

Voici le rapport succinct relatant notre entrevue du 19 avril 2013.

Nous soulignons son caractère informel et espérons qu'il serve, avant tout, à des échanges fructueux et constructifs au sein de votre Société dans le but de préparer au mieux notre Saint-Roch.

Nous retenons

Le Comité Saint-Roch (CSR) et les sociétés ont passé en revue le déroulement des trois jours de festivités.

La société mise à l'honneur est celle des Sapeurs et Grenadiers qui célèbre son 125^{ème} anniversaire. Cette société accepte d'assumer l'ensemble des prestations qui en découlent (rigodons, tête de la Retraite, commandement des tirs...).

Comme chaque année, le Comité St-Roch offre cinq affiches à chaque société.

Samedi :

- Après la 9^{ème} campe, les clairons des Chasseurs Carabiniers et la musique de la section traditionnelle de la Compagnie St-Roch interpréteront la Brabançonne avant la déclaration d'ouverture des fêtes de la St-Roch 2013.
- En cas de fortes pluies, les sept premières sociétés feront la Retraite à travers la ville-haute et les sept dernières à travers la ville-basse.
- Comme chaque année, le Comité St-Roch offrira 25 flambeaux à chaque société.

Dimanche :

- Lors de la descente matinale de la statue de saint Roch, cérémonie ouverte à tous, la batterie des Zouaves Pontificaux assurera le volet musical.
- Déroulement :
 - Mot d'accueil de François-Louis Leroy, représentant de la paroisse.
 - Cantique et litanies
 - Rigodon pendant la descente de la statue.
 - La descente achevée, la batterie joue une marche et entraîne l'assistance vers la sortie.
- Sur les Waibes, les chevaux des Mousquetaires se reposeront à hauteur de l'église. La Compagnie St-Roch ainsi que les Sapeurs et Artilleurs s'engagent à ce que leurs tromblons ne tirent pas dans la rue Cromboully. En juin, ce point sera évalué.
- Lors de la Rentrée, comme l'an dernier, les sociétés quittent l'avenue de Ragnies et prennent directement la rue t'Serstevens.
- Il est rappelé que les honneurs sont rendus à saint Roch qui est l'acteur principal de la Rentrée. Quant aux occupants de la tribune, ils sont les spectateurs privilégiés de ce moment.
- Lors de la Rentrée de saint Roch, seuls les marcheurs de la Compagnie qui désirent assister à toute la cérémonie entrent dans l'église.
- L'ordre pour pénétrer dans l'église est le suivant : Zouaves Pontificaux, statue, relique, Bourgmestre, Président du CSR, Sœurs grises, membres du CSR et pèlerins.

Lundi :

- Rassemblement des sociétés sur la place de la ville-basse dès 8h30. A 8h45, départ vers l'église dans l'ordre du cortège du dimanche. Entrée à 9h et pas avant.
- Juste avant le passage des Sapeurs et Grenadiers, le CSR et l'Administration communale fleurissent le monument « Au Marcheur ».
- Une délégation de chaque société sera présente. En fonction de la localisation de leur société, les autres marcheurs sortiront par la petite porte latérale ou la porte du parvis (entre deux sociétés).
- Ces marcheurs regagneront leur société à hauteur de la voûte sous l'église lors du trajet vers le Rivage (via la rue Saint-Nicaise).
- Les clairons des Chasseurs Carabiniers, des Pompiers des Waibes et des Enfants de sainte Barbe seront dans le jubé
- A la chapelle, les Zouaves Pontificaux attendront la relique avant de monter vers la Maladrie.
- La première société quittera la Maladrie vers 13h.
- Sur la place du Chapitre, les représentants de l'Administration accueilleront les marcheurs dès 14h.
- Dorénavant, la cérémonie de remise des médailles honorera en premier les marcheurs les plus anciens pour finir par les décorés pour 25 et 35 années de marche.
- L'escorte au drapeau ne se déplace que pour les médaillées pour 50 ans et plus.

Divers :

- La vente d'alcool au moins de 18 ans et la vente de bières aux moins de 16 ans sont interdites.
- Les divers arrêtés de police seront publiés sur le site de la Saint-Roch.
- Les répétitions des chants interprétés durant la messe sont fixées aux 6 et 13 mai 2013 à 20h en l'église de la ville-basse.
- Pour la rédaction du programme, le CSR s'est basé sur les écrits disponibles sur le site web vu le peu de textes reçus de la part des sociétés.
- Les sociétés rappellent au représentant communal leur demande de pose d'une émulsion sur le tarmac du Tienne Trappe afin d'éviter toute glissade.
- Elles demandent également que le courrier communal reprenant les diverses instructions arrive bien avant la St-Roch en vue d'optimiser la communication vers leurs membres.
- La liste des décorations ainsi que celle des défunts est à remettre pour le 1^{er} mai au plus tard.

Prochaine réunion prévue le 21 juin 2013. Salle du Conseil communal – 20h

Evaluation de la Saint-Roch 2013

Gérard Vanadenhoven et Nicolas Mairy